

LA CULTURE

Vol. I.

SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1876.

No. 2.

AVIS IMPORTANT DE L'ADMINISTRATION.

Toute personne qui reçoit TROIS numéros de la *Culture*, sans les renvoyer, est considérée comme abonné régulier et définitif.

A NOS LECTEURS.

Différentes absences plus ou moins prolongées que nous avons dû faire durant la quinzaine qui finit, à l'effet d'aller étudier dans les campagnes une question de grande actualité et du plus haut intérêt pour la classe agricole, et dont nous commençons dès aujourd'hui à entretenir nos lecteurs, sont cause que nous n'avons pu apporter tous les soins désirables à la rédaction du présent numéro de la *Culture*. Nous sommes forcé de renvoyer au prochain numéro la suite des *Veillées du Presbytère* ainsi que les gravures qui devaient paraître cette semaine. Nos lecteurs n'y perdront rien toutefois ; ils recevront dans le numéro suivant entière compensation.

T. BRAN.

DE L'ETABLISSEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AGRICOLE.

(Suite.)

Je m'occupe également de l'enseignement de l'agriculture dans ma classe d'adultes. La méthode que j'emploie dans cette classe dite du soir, est très-simple. Elle consiste, comme pour mes applications à l'agriculture dans l'école du jour, à présenter à mes élèves adultes, deux jours par semaine, des devoirs variés sous forme de dictées, de problèmes, d'exercices de rédaction et d'écriture, se référant tous à l'agriculture. Les leçons de lecture se font aussi dans un bon ouvrage agricole ; et, après les leçons ordinaires d'écriture, d'orthographe, de calcul et de lecture, je termine la classe en faisant moi-même, devant tous les élèves, une lecture agricole que j'accompagne de conseils et d'explications.

Les excellents résultats que j'ai obtenus et que je continue d'obtenir de mon enseignement agricole sont incontestables ; j'ai la douce satisfaction de pouvoir proclamer que j'ai complètement réussi dans cette partie de ma tâche.

A mon enseignement agricole proprement dit, j'ai annexé, dès mon entrée dans la carrière d'instituteur, un autre enseignement qui présente aussi de nombreux avantages. Je veux dire l'enseignement des idées protectrices des animaux.

— En effet, j'ai compris que les animaux domestiques sont et seront toujours la première richesse de l'agriculture, et que les améliorer, les rendre plus robustes, plus dociles, plus intelligents, obtenir d'eux des services plus durables et des produits plus abondants et de meilleure qualité, c'est encore un grand progrès à réaliser. Sans bestiaux bien nourris, bien logés, bien entretenus, bien traités, il ne peut y avoir d'agriculture réellement lucrative.

J'ai su apprécier aussi que notre intérêt ne nous commande pas seulement d'être bons et bienveillants pour nos animaux domestiques, mais encore de protéger les animaux qui, tout en vivant à l'état de liberté, sont d'utiles auxiliaires pour l'agriculture. Comment ne pas veiller, d'ailleurs, à la conservation des petits animaux qui nous servent à notre insu, comme le hérisson, la musaraigne, la chauve-souris, la grenouille, le crapaud, le lézard, tous grands destructeurs d'insectes nuisibles ! Comment ne pas bénir les oiseaux de proie nocturnes, qui, dix fois mieux que les meilleurs chats, font une guerre acharnée aux rats et aux souris, si funestes aux récoltes engrangées, et détruisent dans les champs d'innombrables quantités de campagnols, de mulots, de loirs et de lerrots ! Comment ne pas laisser vivre la taupe, l'infatigable destructrice du fatal ver blanc, que seule elle peut atteindre dans la saison où cette vermine insatiable s'enfonce sous terre ! Comment ne pas la protéger, sinon dans les jardins, du moins dans les prés, où les monticules qu'elle élève, loin de nuire à la production de l'herbe, la favorisent, au contraire, quand on a soin de les épandre ! Comment ne pas surtout aimer et protéger constamment les petits oiseaux, ces virtuoses et ces meilleurs gardiens de nos jardins, de nos campagnes et de nos bois, ces innocents petits êtres chargés par la Providence de préserver nos récoltes de la voracité des chenilles et des insectes !

J'ai également compris que l'avantage des bons traitements envers les animaux domestiques, et d'une justice bienveillante pour tous les êtres qui remplissent une tâche utile dans l'économie générale de la nature, n'est pas seulement grand au point de vue du bien être matériel ; les idées protectrices touchent aussi à des intérêts moraux d'un ordre élevé. Celui qui s'habitue à traiter les animaux avec bonté, justice et compassion, devient bon, juste, compatissant, charitable pour ses semblables ; il devient un homme honnête, un citoyen utile, capable de rendre des services à son pays.

J'ai enfin compris que c'est particulièrement par l'instruction donnée aux enfants, dès leur jeune âge, qu'on peut développer les sentiments de bienveillance envers les animaux. D'ailleurs, sans la compassion pour les animaux, l'éducation ne saurait être complète. Nous devons donc travailler sur l'enfant, en lui montrant combien les bêtes sont susceptibles de souffrance, en le rendant sensible à leurs misères et en l'excitant à leur rendre la vie aussi douce que possible. Oui, l'enfance doit être notre plus grand champ de travail ; en développant le bon cœur de l'enfant,

non seulement nous rendons service aux animaux, mais aussi à lui-même. Un enfant bon et humain avec les bêtes l'est aussi avec ses semblables ; et plus tard, en grandissant et quand il sera devenu un homme, les conseils de douceur qu'il a pratiqués à l'aube de la vie, il les mettra encore en pratique dans un âge plus mûr, car il saura que c'est par la raison et la bonté seulement que l'homme montre qu'il a été créé à l'image de Dieu.

Pénétré de toute l'importance de l'enseignement des idées protectrices envers les animaux, je me suis mis à l'œuvre sans hésitation. J'ai senti qu'il est de mon devoir de semer et de faire fructifier, dans le cœur de mes élèves, des semences fécondes d'humanité et de compassion.

La méthode que j'emploie pour cet enseignement est simple et présente l'avantage de ne nuire en rien à la marche ordinaire de mon école. Elle consiste à appliquer aux principes de la protection, un ou deux jours par semaine, toutes les branches des connaissances dont j'occupe mes élèves ; et cela, en agissant avec le même soin et de la même manière que pour mes applications à la science de l'agriculture proprement dite.

Ainsi, pour la lecture, je choisis un bon ouvrage traitant de la protection à laquelle ont droit les animaux domestiques et utiles, et j'ai toujours l'occasion de donner aux enfants mille observations intéressantes, fécondes en salutaires enseignements, et de les initier aux principes d'une sage économie rurale.

Pour l'écriture, je donne comme modèles des phrases propres à inspirer aux enfants des sentiments de justice et de compassion pour tous les animaux qui rendent des services à l'homme.

Dans les dictées d'orthographe, je traite de l'utilité des animaux domestiques, des soins qu'il faut leur donner et de la bienveillance dont ils doivent être l'objet. Je traite aussi de la conservation des petits animaux qui, tout en vivant à l'état de liberté, sont d'utiles auxiliaires pour le cultivateur, et j'accorde une bonne place à la protection due aux petits animaux.

Les exercices de rédaction ont également pour objet les bons soins à donner aux animaux domestiques et la protection à accorder à tous les animaux utiles.

Pour les devoirs de calcul, je choisis des problèmes se rattachant aux rapports de l'industrie rurale, et qui me permettent de faire connaître aux enfants, par des chiffres exacts, le profit que l'on peut tirer d'une exploitation agricole, quand les animaux domestiques sont traités avec bienveillance et humanité.

Je fais aussi rattacher aux idées protectrices, une ou deux fois par semaine, la leçon de choses qui termine la classe de l'après-midi. Cette causerie sur les animaux est toujours suivie par les élèves avec attention et intérêt.

De plus, les promenades dans les champs que je fais le jeudi avec mes élèves me fournissent de nombreuses occasions de donner aux enfants les enseignements les plus utiles, les conseils les plus sages sur les animaux. Des oiseaux dans les haies ou sur le chemin, un troupeau de moutons que l'on rencontre, des chevaux tirant la charrue, une ferme que l'on visite et d'autres circonstances analogues sont autant de sujets d'observations intéressantes et variées. Ainsi, par exemple, en montrant à mes élèves

que les animaux bien traités sont dociles, intelligents et de bonne conformation, tandis que ceux qu'on brutalise et qu'on excède de travail sont débiles, rétifs et souvent dangereux, j'insiste sur les bénéfiques que les animaux domestiques peuvent donner aux cultivateurs quand ils sont traités avec humanité. En parlant aux enfants de la beauté et de la variété du plumage des petits oiseaux, ainsi que de la grâce, de la pureté et de l'éclat de leur chant, je leur expose les droits que ces charmants auxiliaires ont à notre assistance et à notre reconnaissance, et je leur fais comprendre cette vérité fondamentale que, plus il y aura d'oiseaux dans une contrée, plus la récolte sera abondante et mieux se conserveront les plantes que les chenilles dépouillent de leurs feuilles et font périr.

Les résultats que j'ai obtenus de mon enseignement des idées protectrices des animaux sont on ne peut plus satisfaisants. Les principes de la protection sont entièrement dans les mœurs de mes élèves, et je n'ai qu'à m'en féliciter sous tous les rapports : discipline, moralité, instruction, progrès, tout y gagne.

Les enfants promettent constamment d'être bons pour les animaux, et ils tiennent parole. Ils se font surtout remarquer par leur sollicitude pour les petits oiseaux ; ils ont entièrement renoncé de se livrer à la recherche et à la destruction des nids et des couvées, dans quelque endroit et sous quelque prétexte que ce soit ; ils ont également renoncé de poursuivre les jeunes oiseaux récemment sortis de leur nid ; et, non contents de s'interdire toute espèce de guerre et de chasse aux petits oiseaux, ils se sont encore constitués les défenseurs de ces charmantes et utiles créatures.

J'ai aussi à me féliciter de l'heureuse influence que les enfants exercent sur les personnes qui les entourent. Quand ils témoignent la peine que leur font éprouver les mauvais traitements envers les animaux, leurs parents, leurs frères, leurs sœurs, les domestiques, sont amenés à la douceur et à la compassion.

Mon enseignement des idées protectrices s'étend aussi jusqu'aux adultes. Voici, au surplus, les procédés dont je me sers pour arriver à ce but, indépendamment de l'influence qu'exercent les enfants dans tout leur entourage :

1° Dans ma classe du soir, je fais aux adultes un enseignement complet des doctrines protectrices, en suivant la même méthode que dans ma classe du jour. Mes leçons produisent le plus grand bien.

2° Mes élèves de l'école du jour sont pourvus de bons ouvrages relatifs à la protection. Ces ouvrages passent de l'école dans les familles, où ils sont lus avec un vif intérêt. Pour les familles qui n'ont pas l'avantage de pouvoir prendre connaissance des enseignements de ces livres par l'intermédiaire de leurs enfants, j'en ai quelques exemplaires de réserve, que je leur prête à tour de rôle ; et tous, riches et pauvres, grands et petits, aiment à lire ces ouvrages et savent en faire leur profit.

Il me reste à donner copie d'un règlement que mes élèves ont délibéré à la date du 31 Mars 1866, et par lequel ils se sont imposé l'obligation formelle de mettre toujours en pratique les principes de la protection et de ne rien négliger pour propager de plus en plus, dans leur entourage, ces mêmes principes d'une sensibilité

active qui nous porte spontanément à faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils nous fissent à nous-mêmes.

Ce règlement, qui constitue sur les meilleures bases une petite société protectrice entre les élèves de mon école, est ainsi conçu :

REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES ANIMAUX UTILES.

Nous, élèves de l'école communale de Nort-Leulinghem ;
Avec le consentement et sous la direction de notre instituteur ;

Attendu les résultats obtenus par les enseignements qui nous ont été donnés sur les idées protectrices des animaux ;

Voulant mettre de mieux en mieux à profit les conseils de douceur que nous pratiquons déjà, et pour lesquels nous devons reconnaissance profonde et affection sincère à notre instituteur ;

Considérant que les animaux domestiques traités avec humanité deviennent plus robustes, plus dociles, plus intelligents ; qu'ils rendent plus de services et donnent des produits plus abondants et de meilleure qualité ;

Considérant que la conservation des petits oiseaux à la plus haute importance pour l'agriculture ;

Considérant que certains petits animaux, le hérisson, la musaraigne, la chauve-souris, la grenouille, le crapaud, le lézard, la taupe, les oiseaux de proie nocturnes, sont aussi d'utiles auxiliaires pour l'agriculture ;

Considérant que l'avantage de la bonté et de la justice pour les animaux n'est pas seulement grand au point de vue de l'intérêt matériel, mais aussi sous le rapport de l'amélioration morale des hommes ;

Considérant enfin que la justice et la bonté forment à la fois le premier devoir et le plus grand intérêt,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article premier.—Nous nous empresserons toujours d'être bons, justes, doux, compatissants pour tous les animaux qui rendent des services à l'homme.

Art. 2.—Nous éviterons toujours les jeux inhumains et les spectacles révoltants.

Art. 3.—Jamais nous ne prendrons plaisir à voir souffrir les animaux.

Art. 4.—Nous nous interdirons toujours tout droit de nuire aux animaux et de leur occasionner des souffrances inutiles, des douleurs ou des tourments.

Art. 5.—Nous emploierons tous les moyens possibles pour répandre autour de nous les principes protecteurs et ramener le méchant et le brutal à la douceur et à la compassion.

Art. 6.—Nous rivaliserons d'efforts avec notre instituteur, pour que de bons ouvrages relatifs à la protection aient toujours leur place dans les lectures qui se font dans les familles pendant les soirées d'hiver ainsi que les jours de dimanche et de fête en toute saison.

Art. 7.—Nous ne frapperons jamais aucun animal sans nécessité absolue.

Art. 8.—Nous nous abstiendrons toujours d'agacer les chiens.

Art. 9.—Aucun de nous ne se livrera à la recherche et à la destruction des nids et des couvées des petits oiseaux, dans quelque endroit et sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 10.—Nous ne nous livrerons pas non plus à la poursuite des jeunes oiseaux récemment sortis de leur nid.

Art. 11.—Nous nous interdirons toujours toute espèce de guerre et de chasse aux petits oiseaux.

Art. 12.—Nous nous constituerons les protecteurs et les défenseurs des petits oiseaux, dans toutes les occasions qui se présenteront.

Art. 13.—Aucun de nous ne se livrera à la destruction du hérisson, de la musaraigne, de la chauve-souris, de la grenouille, du crapaud, du lézard de nos contrées, qu'on appelle aussi salamandre.

Art. 14.—Nous aurons toujours soin de protéger la taupe, sinon dans les jardins, au moins dans les prés.

Art. 15.—Nous laisserons toujours vivre en paix les chouettes, les chats-huants, les hiboux, et nous ne songerons jamais qu'à leur conservation.

Art. 16.—Ceux de nous qui violeront les prescriptions énoncées au présent règlement seront passibles d'une punition ou tâche extraordinaire, au gré de notre instituteur.

En cas de récidive, la punition sera doublée.

Art. 17.—Les noms des délinquants seront inscrits, avec la nature du dédit, sur un registre à ce destiné, qui sera soigneusement conservé dans les archives de l'école, et montré à tous ceux de nos supérieurs qui viendront nous visiter.

Art. 18.—Les délits seront reconnus sur la déclaration de trois témoins, ou l'aveu franc et sincère du délinquant, ou sur la prise en flagrant délit par notre instituteur.

Art. 19.—Ceux de nous qui ne fréquenteront pas l'école à l'époque où ils commettront un délit quelconque seront également inscrits sur le registre prescrit par l'art. 17 au présent arrêté. Seulement en regard de leur nom, on ajoutera la mention : *absent*.

Art. 20.—Ceux de nous qui n'auront violé, dans le courant de l'année, aucune des prescriptions ci-dessus, et qui se seront le plus recommandés à l'attention publique par la douceur de leur caractère et particulièrement pour leur constante sollicitude pour les nids des petits oiseaux, auront droit à une récompense qui consistera en un certificat ou carte constatant leur mérite, et qui leur sera remis à la fin de chaque année par notre instituteur.

Art. 21.—Le présent arrêté restera constamment affiché dans notre salle de classe, et l'exécution en est spécialement confiée à notre instituteur.

Art. 22.—Il sera délivré copie de cet arrêté à ceux de nous qui en feront la demande pour des raisons valables.

Art. 23.—Une copie en sera adressée, d'ici à quinze jours, à M. le président de la société protectrice des animaux à Paris par les soins de notre instituteur.

Art. 24.—Le présent règlement sera lu par notre instituteur, en présence de toute la classe, le premier jour de chaque mois et toutes les fois que la lecture en sera jugée nécessaire.

Fait à l'école communale de Nort-Leulinghem, le 31 mars 1866.

(Suivent les signatures des élèves.—Les élèves ne sachant pas écrire ont apposé une croix.)

Approuvé par le soussigné, instituteur public de la commune de Nort-Leulinghem.

À Nort-Leulinghem, le 31 mars 1866.

(Signé) G. SALLY,

Vu et approuvé par le maire de la commune de Nort-Leulinghem, soussigné

Le Maire

(Signé) DUSAUTOIS.

J'ai à me féliciter de la fidélité avec laquelle mes élèves observent, sans exception aucune, toutes les prescriptions du règlement ci-dessus, et je dois convenir que les efforts que j'ai faits jusqu'ici ont trouvé une précieuse récompense dans la sympathie de bons cœurs et dans les sentiments du bien accompli sous l'influence de mes leçons et de mes préceptes. Les succès que j'ai obtenus me font en outre conclure que la jeunesse formée de bonne heure à des sentiments d'humanité envers les animaux, sera toujours portée plus tard à l'amour de ses semblables, qui est la sublime aspiration du christianisme.....

Nous faisons suivre cette lettre d'un vœu qui, nous en sommes certain, sera répété par tous les amis du progrès agricole en cette province ; c'est que l'enseignement de l'agriculture, enseignement qui s'étend aux principes de la protection due aux animaux, soit bientôt répandu dans toutes les écoles. Ce qui se pratique avec

tant d'efficacité par l'auteur de la méthode dont nous venons de lire l'exposé ne pourrait-il pas se faire par tous les instituteurs en ce pays. Ils y gagneraient certainement en influence, et ils trouveraient d'ailleurs la récompense de leurs efforts dans le sentiment du bien qu'ils auraient fait et des services qu'ils auraient rendus à l'agriculture et à l'humanité, tout en acquérant les titres les mieux mérités à la reconnaissance de leurs concitoyens.

LES PORCS DANS LA FERME.

(Préparé pour *La Culture*, d'après un article de M. A. de Lavalette, directeur de la *Revue d'Economie Rurale*.)

Le porc est un animal excessivement précieux ; car, d'un côté, il met facilement à profit toute sorte de nourriture et, de l'autre, il fournit de la bonne viande dans la ferme, à un prix qui n'est pas trop élevé. Eh ! mon Dieu ! que deviendraient les habitants des campagnes s'ils n'avaient pas au moins un porc dans leurs étables ? Sans cet animal, un grand nombre d'entre eux ne mangeraient jamais de viande, et leurs forces physiques seraient ainsi beaucoup moins considérables.

L'élevage des porcs et leur engraissement constituent une excellente et productive industrie pour les cultivateurs ; mais là, comme ailleurs, il faut du savoir faire. Il est d'abord indispensable de choisir la race de porcs qui croît le plus rapidement, s'engraisse vite en dépensant le moins, et utilise le mieux la nourriture qu'on lui distribue ; il faut ensuite chercher les aliments qui reviennent au chiffre le moins élevé et qui, par conséquent, fournissent la viande au plus bas prix.

Ces deux conditions sont bien rarement remplies dans nos campagnes. On prend généralement le premier porc venu, sans se préoccuper de la race à laquelle il appartient et de sa conformation ; aussi rencontre-t-on souvent dans la ferme des animaux détestables sous tous les rapports, qui le plus souvent mangent beaucoup sans grand profit, ce qui est un inconvénient bien grave, puisque l'on pourrait nourrir et engraisser deux porcs de bonne race là où l'on en tient un seul de mauvaise race ; c'est là aujourd'hui un fait certain qu'il est impossible de révoquer en doute.

Quelle est donc la race la meilleure ? Il est difficile de répondre à cette question d'une façon absolue, car toutes les races sont bonnes, pourvu qu'elles soient arrivées à un degré suffisant d'amélioration, en procédant plutôt par voie de sélection, c'est-à-dire d'amélioration de la race par elle-même, que par voie de croisement ; ce dernier moyen d'amélioration des races, préféré par un grand nombre d'éleveurs, présente cependant un bien moins grave inconvénient pour les porcs que pour les autres animaux domestiques ; car le porc ne possède qu'une seule aptitude ; il ne peut servir qu'à fabriquer de la viande et par conséquent, toute opération qui tend à ce but peut être entreprise sans qu'il en résulte de graves abus : seulement le danger que l'on peut rencontrer dans le croisement, quand il s'agit de porcs, consiste dans l'incertitude qui règne au sujet de la robusticité de l'animal, et surtout de la qualité de la viande, qui laisse souvent à désirer lorsque cet animal appartient à des races trop perfectionnées. Les

bêtes anglaises sont splendides de formes, et, sans contredit relativement aux os, la quantité de viande et de graisse est plus grande que dans les autres races moins perfectionnées ; mais la qualité de cette viande n'est pas toujours satisfaisante, le lard est d'une épaisseur énorme, il est même parfois peu appétissant et bien des gens ne veulent pas se décider à le manger.

Dans ces conditions, il me paraît assez sage de laisser de côté les races anglaises trop améliorées, car les excès sont nuisibles en toute espèce de choses.

Mais peu importe la race à laquelle appartient un porc, si ce porc possède une bonne conformation, s'il met la nourriture facilement et économiquement à profit, s'il donne de bonne viande au plus bas prix de revient. Or, pour qu'un cochon se trouve dans ces conditions, il faut que le dos soit droit le plus possible, cependant un peu de courbure ne constitue pas un défaut très-essentiel ; il faut encore que la côte soit bien ronde, le rein large, la culotte fortement descendue, la poitrine bien développée, la peau souple et élastique, les jambes courtes et fines, la tête petite, les yeux vifs ; il faut enfin chercher une bête conformée de façon qu'au moment de l'abattage, on trouve le rendement le plus fort, ce qui est le premier bénéfice réalisé.

Il ne suffit pas de choisir une bonne race, il est encore nécessaire de nourrir l'animal au prix le plus bas, et de préparer la nourriture de la manière la plus satisfaisante ; il est certain que le régime alimentaire exerce une très grande influence sur la croissance et l'engraissement d'une bête quelconque.

Dans quelques parties de la France et de la Belgique, en Angleterre, en Allemagne et tout spécialement dans le Holstein, on distribue au porc des matières qui ont subi un commencement de fermentation ; on construit à cet effet des bacs ou citernes contenant cinq à six minots de farine et le double d'eau ; l'une de ces citernes se remplit quand l'autre se vide, car il faut un certain temps pour que la nourriture tourne à l'acide, devienne aigre. Ces aliments fermentés sont, sous tous les rapports, plus avantageux pour les porcs que les grains entiers ou concassés.

Les aliments cuits doivent-ils être préférés aux aliments crus pour la nourriture des porcs ? La réponse à cette question ne nous paraît pas douteuse. Les matières cuites valent sans contredit mieux que les crues, alors surtout que le porc est arrivé à la période d'engraissement ; voici à ce sujet des faits qui donnent entièrement raison à l'opinion que nous venons d'émettre.

Deux lots ont été formés, l'un composé de six porcs mâles et l'autre de cinq femelles ; le premier recevait des aliments, tels que pommes de terre et fèves, le second recevait les mêmes denrées à l'état naturel. Du 2 juillet au 12 octobre, c'est-à-dire dans l'espace de 70 jours environ, le premier lot a pris 811 livres de viande ou de graisse, soit 130 livres par tête, le second n'a atteint que 405 livres, soit 81 livres par tête. Les essais pratiqués de la même façon sur trois jeunes porcs ont donné les mêmes résultats. Des faits semblables ont eu lieu, lorsque ces porcs ont reçu alternativement des aliments cuits et crus. Il a été ainsi démontré à l'évidence que les porcs nourris avec des matières cuites, prennent le plus gros développement et s'engraissent avec plus de rapidité

que les autres, sans que les frais augmentent sensiblement, et que ces derniers conservent le même avantage sur ceux auxquels on distribue un mélange d'aliments crus et cuits : d'où il faut absolument conclure que les substances cuites sont plus nutritives que celles non cuites.

La propreté est aussi très-essentielle à la santé de l'animal : des porcs à l'engrais, lavés et savonnés, se trouvent dans des conditions très-satisfaisantes et arrivent à meilleure fin que ceux tenus salement ; leur appétit est meilleur et nous pouvons ajouter que les aliments leur profitent mieux. La malpropreté est toujours mauvaise, tout aussi bien pour les animaux que pour les hommes, et souvent on attribue à des causes étrangères la non-réussite d'une bête, alors que la vraie cause se rencontre tout entière dans le régime auquel on la soumet et dans les mauvaises conditions d'hygiène au milieu desquelles elle se trouve.

En résumé, l'éleveur de porcs doit toujours donner la préférence à l'animal le mieux conformé et, par conséquent, le plus apte à s'assimiler la nourriture de la manière la plus économique ; c'est là un point très-important qu'il faut bien se garder de laisser de côté. En second lieu, le cultivateur doit avoir soin de préparer la nourriture de façon que l'animal profite et produise par conséquent plus économiquement de la viande et de la graisse.

Le porc est précieux dans une ferme, il fournit la viande du travailleur et rien ne doit être négligé pour que cette viande ne revienne pas à un prix trop élevé. En obtenant ce résultat, l'habitant des campagnes mangera une plus grande quantité de viande, et les pertes que lui fait subir le travail seront plus facilement compensées. La routine, il faut la combattre toujours et partout.

EMPLOI DE LA BETTERAVE A SUCRE DANS L'ALIMENTATION DES PORCS A L'ENGRAIS.

Dans notre précédent numéro, nous faisons connaître à nos lecteurs les résultats obtenus de l'emploi de la betterave à sucre dans l'alimentation des vaches laitières. Aujourd'hui nous relations une expérience qui a été faite concernant la valeur de la même plante pour l'engraissement des porcs. L'essai en a été fait par un cultivateur américain, M. Jonathan Talcott, qui donne au *Boston Cultivator* connaissance des résultats qu'il a obtenus.—Nous traduisons sa correspondance.

« J'avais, il y a quelques années, un porc de race Suffolk et Leicester, mais se rapprochant plutôt des suffolks. Je le mis à l'engrais à l'âge de un an et demi, suivant en cela la pratique de l'endroit. Aujourd'hui, un grand nombre de cultivateurs mettent leurs porcs du printemps, destinés à l'approvisionnement de leur table, en engraissement à l'âge de 8 ou 9 mois. Ils sauvent ainsi les dépenses d'entretien pendant tout un hiver, et obtiennent, pour leur usage, une viande de meilleure qualité. Au mois d'Août, le porc en question pesait 360 livres. Je le soumis au régime de trois repas par jour, se composant de betteraves cuites, que je faisais bouillir dans une cuve de la contenance de 9 minots. Les betteraves étaient arrachées et introduites dans la bouilloire, sommet et racine, telles qu'elles croissaient ; elles n'étaient pas lavées mais on sécait avec soin toute la terre qui y adhérait. L'animal ne recevait ni lait ni aucune autre boisson, à l'exception de l'eau qui avait servi à faire cuire les betteraves

et de leur jus naturel. J'avais en vue, en effet, de juger de la valeur des betteraves pour l'engraissement des porcs, sans aucune addition de lait sûr provenant de la laiterie. Je ne donnais donc que des betteraves cuites, telles que je viens de l'indiquer. Le porc en recevait trois seaux par jour, repartis en trois repas, matin, midi et soir. Chaque seau contenait trois gallons. L'animal les dévorait entièrement; peut-être est-ce parce que son appétit n'était pas entièrement satisfait. Mais je ne voulais lui donner que ce qu'il pût consommer, sans en rien laisser.

Le 1^{er} septembre, après quinze jours d'un tel régime, le poids de l'animal était monté à 390 livres, accusant ainsi une augmentation de deux livres par jour.

Je continuai le même régime pendant tout le mois de septembre. L'augmentation de poids pour 30 jours fut de 60 livres, donnant, au 1^{er} octobre, un poids total de 450 livres.

Le même genre de nourriture, administré pendant le mois suivant, fit passer le poids de l'animal à 510 livres. Cette augmentation avait donc été régulière et uniforme pendant deux mois et demi. Au 1^{er} de Novembre, je changeai la nourriture, et je fis usage d'un mélange de deux parties de farine de blé d'inde et d'une partie de farine d'avoine, le tout arrosé d'eau froide et distribué en trois rations d'un demi-gallon chacune, matin, midi et soir. Sous l'influence de cette nourriture, l'accroissement de poids fut de trois livres par jour pendant le mois de novembre et quelques jours de décembre. Il fut alors tué et arrangé pour le marché: son poids vivant était de 610 livres et son poids net de 525 livres....."

Quelle conclusion faut-il tirer de cette expérience?

Un tout petit bout de calcul fixera chacun là-dessus, en tenant compte que, pour produire une livre de viande, il a fallu, en betteraves, 4 gallons et demi ou un peu plus qu'un demi minot; et en farines, un demi gallon ou la seizième partie d'un minot. Nous ne doutons pas que les betteraves n'emportent de beaucoup l'avantage au point de vue pécuniaire.

QUELQUES MOTS A PROPOS DES ESSAIS DE CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE, FAITS CETTE ANNEE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Sous l'intelligente direction de la législature de la province de Québec, qui fait les plus louables efforts pour introduire dans ce pays l'importante industrie de la fabrication du sucre de betterave, il a été fait cette année, par tout le Bas-Canada, des essais de culture de cette plante.

Les résultats obtenus dépassent, au point de vue du rendement agricole, les plus larges espérances; certaines cultures ont donné un produit que l'on taxerait volontiers du nom de *fabuleux*, s'il n'était attesté par des personnes dignes de foi. C'est ainsi que l'on parle de rendements de 60,000, 80,000 et jusque 100,000 livres à l'arpent. La moyenne générale, toutefois, oscille entre 28,000 et 36,000 livres à l'arpent et c'est sur celle-ci qu'il faut se baser dans les appréciations sur la culture betteravière en cette province.

Dans les principaux pays sucriers de l'Europe, en France, en Belgique, en Allemagne, un rendement de 35,000 livres de racines à l'arpent est considéré comme largement rémunérateur et ce n'est qu'en employant force fumier qu'on arrive ordinairement à l'atteindre.

D'où vient donc qu'en cette province les betteraves poussent

avec autant de vigueur, sur des terres épuisées pour la plupart, ou qui ne reçoivent l'engrais qu'avec parcimonie lorsque l'on veut bien se décider à leur en donner.

Nous croyons trouver la réponse à cette question, d'abord, dans la nature des cultures qui ont exclusivement été pratiquées jusqu'à cette époque, dans la province de Québec. On n'y a guère cultivé jusque maintenant que les céréales et quelques autres plantes à racines *tracantes* qui, ne s'enfonçant jamais au-delà de trois à quatre pouces à l'intérieur du sol, en ont laissé les couches inférieures riches de tous les engrais qui s'y sont accumulés à la suite des lentes réactions qui se produisent depuis des siècles, ou que les eaux, en s'évaporant, y ont déposés après les avoir entraînés à l'état de dissolution, et cela au détriment des couches superficielles du sol. La racine pivotante des betteraves, s'enfonçant à une grande profondeur dans le sol, puise à *pleines bouchées* dans ces masses d'aliments qu'elle trouve tout préparés, et si l'on ajoute à cette circonstance l'action stimulante des grandes chaleurs qui règnent en ce pays pendant l'été, il n'y a plus lieu de s'étonner de la luxuriante végétation qui y caractérise la culture de la betterave.

C'est grâce aux engrais *naturels* que la betterave trouve abondamment dans le sol, qu'elle joint à la faculté de donner un très-haut rendement agricole, la précieuse propriété d'atteindre un titre saccharin très-élevé. Car la betterave récoltée en cette province paraît être généralement très-riche en sucre, à la formation duquel les engrais de provenance animale, que l'on est forcé d'employer dans les anciens pays, apportent un très-grand obstacle.

On peut le dire, les résultats obtenus cette année des essais de culture de la betterave ont fait faire un très-grand pas à la solution de l'importante question qui a trait à l'établissement, en cette province, de la fabrication du sucre de betterave.

Les préjugés qui s'attaquaient en premier lieu à la culture de cette racine s'effacent et font place à une faveur marquée qui, pour bien s'accroître et s'affermir entièrement, n'a plus besoin que d'un essai conduit dans de bonnes conditions: certaines correspondances publiées dans les journaux; plusieurs lettres particulières que nous avons reçues, et enfin ce que nous en avons vu et entendu nous-même en font foi. Dans une lettre que nous adressait, il y a quelques jours, un de ces cultivateurs que l'on peut à juste titre appeler *ardents pionniers du progrès agricole*, il nous écrivait: "On est maintenant tellement convaincu ici de l'importance de cette culture (la betterave), qu'on veut l'essayer dès le printemps prochain. La récolte que j'en ai obtenue corrobore parfaitement vos avancés et a achevé de convaincre ceux qui nous approuvaient d'un signe de tête, mais qui s'en tenaient là sans se donner la peine d'essayer. Enfin, presque tous me demandent si je pourrais leur fournir de la graine de betterave à sucre; malheureusement, je n'en ai pas assez pour moi. Si vous en avez de bonne, je vous la vendrai sans me faire rétribuer."

Confiant dans la générosité dont fait preuve la législature de la province de Québec à l'égard de l'industrie betteravière, générosité que, nous n'en doutons pas, elle saura continuer aussi longtemps qu'il sera nécessaire, nous ne craignons pas de pro-

mettre aux cultivateurs intelligents et amis du progrès qui voudront, le printemps prochain, renouveler des essais de culture betteravière, toute la graine dont ils auront besoin.

Il serait à désirer que les cultivateurs qui ont cultivé la betterave cette année poursuivent jusqu'au bout leurs essais et qu'ils laissent venir en graines un certain nombre de sujets récoltés.

Tout le monde sait que la betterave ne donne sa graine que la seconde année de sa croissance, et que pendant la saison d'hiver qui sépare les deux phases de sa végétation, il faut la conserver avec soin, à l'abri de toute variation de température, autant que possible dans une cave et enfouie dans de la terre ou du sable. Mais ce que tout le monde ne sait peut être pas, c'est le moyen de faire un bon choix de *porte-graines*, car toutes les betteraves ne conviennent pas à cette destination. Il en est, et le nombre en est malheureusement toujours trop grand dans une même récolte, qui ne peuvent produire que de la graine de mauvaise qualité, d'où ne sortiraient plus tard que de chétifs et pauvres produits. La dégénérescence irait ainsi toujours croissant, ce qui est exactement le contraire de la voie que l'on doit suivre dans la culture de la betterave, où l'on doit constamment tendre à produire des sujets de plus en plus riches. On arrive à ce but par une *sélection* sagement conduite, en ne faisant toujours choix, pour la production de la graine, que des meilleures betteraves.

“ Mais comment, nous direz-vous, faire un pareil choix ; comment, entre deux betteraves, pouvoir distinguer celle qui réunit les meilleures conditions quant à la richesse saccharine ? Il y a bien l'analyse chimique, mais pour nous autres cultivateurs, c'est de l'hébreu à mettre en grec que de faire ces sortes d'expériences ; et d'ailleurs, pour analyser une betterave, ne faut-il pas la mutiler ? Or, toute betterave endommagée est betterave perdue pour la reproduction. ”

Et vous avez parfaitement raison ; aussi, est-ce un moyen plus simple que je vais vous indiquer, un moyen qui n'exige aucune connaissance chimique, que tout enfant peut employer aussi bien qu'une grande personne, qui peut se faire à la maison, partout où se trouvent des betteraves à planter, moyen, enfin, qui ne demande qu'un peu d'attention et qui n'en est pas moins infallible pour reconnaître la qualité de toute betterave à sucre.

Ce moyen est basé sur la *densité* des racines, sur ce fait qui a été constaté mille et mille fois que, plus une betterave pèse relativement à son poids, plus elle contient de matières solides, et plus elle est riche en sucre.

Voici la marche que vous devez suivre dans l'emploi de cette méthode.

Mettez de l'eau dans un vase suffisamment large et faites y dissoudre du sel de cuisine. Si vous aviez un aréomètre de Baumé à votre disposition, je vous dirais d'arrêter l'émission de sel dans l'eau aussitôt que celle-ci marquerait 3 ou 4 degrés. Mais comme cet instrument de précision n'est pas de ceux qui ont l'habitude de figurer parmi l'*ATTIRAIL* de nos fermes, et comme d'ailleurs il pourrait avoir la propriété d'effrayer ceux de nos braves cultivateurs qui se défient de tout ce qui a l'air de sentir la science, allez-y plus carrément, et commencez par jeter d'abord dans l'eau quel-

ques bonnes poignées de sel de cuisine. Plongez dans cette eau salée, les unes après les autres, les racines de betteraves que vous avez mises en réserve et que vous aurez eu soin de bien laver; les unes iront au fond pour y rester, tandis que les autres remonteront et surnageront. Prenez les premières, les plus lourdes, et envoyez les secondes au râtelier, où vos animaux sauront en faire leur profit. Après cela, salez votre eau un peu plus que pour la première épreuve, plongez-y de nouveau les racines de choix; mettez de côté celles qui surnageront et gardez les bonnes plongées pour une troisième épreuve dans de l'eau un peu plus salée encore que pour la seconde épreuve. Procédez comme précédemment à une quatrième opération, à une cinquième, si bon vous en semble, en ayant soin de forcer derechef la dose de sel; montrez vous toujours impitoyable pour les betteraves qui auront l'air de regarder à deux fois avant que de faire le plongeon, et tenez pour très riches en sucre les racines qui persisteront à plonger. En un mot, plus le jus de la betterave est sucré, plus elle est dense ou lourde et plus vite elle va au fond.

Cette méthode est peu connue, du moins à ce que nous sachions. C'est en Prusse qu'on l'a essayée pour la première fois et l'on assure que les racines de cette provenance rendent 2 et 3 pour cent de sucre de plus que les betteraves multipliées par le moyen de porte-graines ordinaires.

Cette méthode, parfaitement simple et à la portée de tous les cultivateurs, devrait se renouveler chaque année sur toute nouvelle récolte.

On arriverait de la sorte à éviter la dégénérescence des races de betteraves à sucre introduites dans ce pays, et nous n'aurions plus besoin, dans un avenir très-rapproché, de recourir à l'étranger pour notre approvisionnement de graines à semer.

Nous commencerons, avec notre prochain numéro, à entretenir nos lecteurs sur les résultats d'une longue étude que nous avons faite sur l'introduction en ce pays de la fabrication du sucre de betterave. Cette industrie doit régénérer entièrement l'agriculture du Bas-Canada; elle doit la transformer, la faire progresser rapidement, comme elle a transformé et poussé aux dernières limites de la prospérité l'agriculture des pays où elle s'est établie et où elle s'exerce sur une grande échelle. On ne peut donc mieux servir les intérêts de la classe agricole en cette province, qu'en travaillant à la prompt solution de cette importante question qui touche à l'industrie betteravière. C'est principalement dans ce but que la *Culture* a été fondée et nous ferons tout en notre pouvoir pour qu'elle l'atteigne.

Nous commencerons par entretenir nos lecteurs des nombreux avantages qui résulteraient, pour l'agriculture, de l'établissement en cette province de la fabrication du sucre de betterave. Nous montrerons ensuite les avantages que présente le Bas-Canada à l'exploitation en grand de cette industrie; nous rechercherons les moyens de l'organiser de manière que la classe agricole en retire le plus d'avantages possible, et enfin, nous montrerons que par une bonne organisation de cette industrie, la province de Québec peut devenir, en quelques années, un pays d'exportation de ce précieux produit pour lequel ou plutôt, pour une apparence

duquel le Canada jette, chaque année, huit à dix millions de piâtres à l'étranger.

Nous ne voulons pas terminer cet article sans donner la réponse à une objection importante que nous n'avions jamais entendue et qu'on nous a faite dans ces derniers temps et à plusieurs reprises différentes, contre l'établissement, en ce pays, de l'industrie du sucre de betterave. La canne à sucre, dit-on, étant d'une culture plus facile et plus productive que la betterave, et son exploitation industrielle présentant moins de difficultés que celle de cette dernière plante, les Etats-Unis parviendront toujours à nous envoyer le sucre à meilleur marché que nous ne pourrions le fabriquer ici.

Nous répondrons d'abord que les deux points sur lesquels s'appuie cette objection sont très discutables. Mais nous ne nous y arrêterons pas, car un fait qui se passe aux Etats-Unis nous offre la meilleure des réponses. Nous en avons trouvé la relation toute faite dans le *Journal of the New-York State Agricultural Society*, et nous n'avons eu que la peine de traduire.

“ Dans sa dernière session, la législature de New-Jersey a adopté une loi tendant à encourager la fabrication du sucre de betterave.

Cette loi stipule :

1o. Il a été voté par la chambre de New-Jersey que, pour le terme de dix ans à dater du présent acte, tout outillage, bâtisse ou autre objet acheté pour un particulier ou pour une société organisée sous la loi du présent état et à l'usage exclusif de la fabrication du sucre de betterave, est exempt de toute espèce d'impôt. Cette exemption n'est pas applicable aux terrains qui servent à la culture de la betterave sucrière ;

2o. Que le stock de tout particulier ou compagnie, engagé exclusivement à la fabrication du sucre de betterave, sera exempt de toute espèce d'impôt pour l'espace de temps ci dessus mentionné.

3o. La présente loi prendra cours à partir de ce jour.

Approuvé le 4 avril 1872.”

Que faut-il conclure de cette loi, sinon qu'elle est la conséquence de la dégénérescence de la canne à sucre en Amérique dont la culture, devenue peu rémunératrice, diminue dans des proportions considérables depuis quelques années. Et quel espoir cette circonstance ne doit-elle pas faire naître en nous, sinon que le Canada peut un jour devenir le fournisseur des Etats-Unis pour ce même produit qu'il nous expédie aujourd'hui à pleins chargements et pour lequel il commence si bien à nous rançonner ; car pour le sucre de betterave, le Canada le produira toujours à meilleur marché que son voisin du sud.

LITTERATURE:

FOI ET BARBARIE.

(Suite et fin.)

Arthur et ses hommes d'armes ont combattu toute la journée, ils sont rentrés chargés de butin, et comme le baron redoute les terreurs de la nuit, il veut la passer à table avec ses compagnons. Mais tandis que les chants et les rires ébranlent la salle du festin, Arthur demeure sombre et inquiet; chaque fois que son page se présente pour le servir, il tressaille comme devant une apparition; à chaque instant il ordonne d'allumer des torches nouvelles, car tout lui paraît sombre et triste autour de lui; sa coupe demeure pleine devant lui, il n'ose y porter la main, il la regarde avec terreur: c'est la coupe de ses pères! C'est la coupe du seigneur comte! La coupe réservée pour l'héritier et le chef de la famille! C'est la coupe fratricide.....

Tout à coup la porte de la salle s'ouvre à deux battants, et un page annonce d'une voix avinée mais éclatante:

—Monseigneur l'archevêque de Rouen!

Ce nom, comme la trompette du dernier jour, jette l'épouvante dans tous les cœurs, un morne silence s'établit, tous les yeux sont tournés avec effroi vers le même point. La croix précède l'archevêque, il paraît bientôt à côté d'elle. Arthur s'est levé pâle, tremblant, l'œil hagard: il a voulu sourire et blasphémer pour rassurer les siens, mais le rire et le blasphème ont expiré sur ses lèvres livides; il retombe sur son siège et semble vouloir se confondre avec ceux qui l'entourent.

—Où est le seigneur baron! demande l'archevêque.

—Me voici! répond Arthur en s'efforçant de reprendre contenance, que puis-je faire pour Sa Grandeur!.....Je ne m'attendais pas...

—Baron! reprend l'archevêque d'une voix forte et terrible, vous vous êtes troublé en entendant mon nom, vous avez frémi en voyant cette croix dans la main d'un homme: que sera-ce lorsque vous entendrez la voix de Dieu, lorsque vous verrez la croix dans la main de son Christ? Voulez-vous attendre, assis dans vos iniquités, cette heure redoutable? vous qui ne supportez pas tranquillement la vue du ministre de Dieu, soutiendrez-vous, au jour du jugement, la vue du souverain juge?

—Par Satan! s'écrie le baron plein de confusion et de rage, vous êtes le premier qui m'osiez dire en face qu'un homme m'a fait trembler! Félicitez-vous de ne pas avoir une épée à votre ceinture.

—Quoi! reprend l'archevêque sur le ton de la pitié, vous repoussez la miséricorde de Dieu, vous vous endurecissez dans vos crimes? Hélas! hélas! malheur à l'insensé rebelle à la voix de la grâce! malheur à l'homme qui refuse d'expier ses crimes et de pleurer ses péchés! car le Seigneur a dit: *Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau, mais que leur épée leur perce le cœur à eux-mêmes! Encore un peu de temps et le pécheur ne sera plus: et vous chercherez le lieu où il était, et vous ne pourrez le trouver.*

—Je ne sais ce que vous voulez, reprend le baron en balbutiant ; mais en tout cas je ne vous ai pas fait ma confession.

—On a le droit d'accuser les criminels, s'écrie l'archevêque, et je t'accuse seigneur baron d'avoir prémédité la mort de ton frère, chassé sa veuve, enchaîné ou mis à mort son fils, usurpé ses titres et ses biens, en un mot d'avoir comblé la mesure de la déloyauté et de la trahison ; nie si tu l'oses.

—Si tu n'étais pas une personne sacrée, je te dirais que tu mens, seigneur archevêque. Néanmoins, voici mon gant ; je te donne huit jours pour le faire relever.

—Je le relèverai moi-même, s'écrie le prélat, avec une véhémence qui jette le trouble dans le cœur du baron, et voici que je descends dans la lice pour te terrasser : couvre toi de ton armure, saisis ta lance et ton épée, et voyons, puisque tu résistes à nos prières, si tu sauras repousser le champion de Dieu, armé des foudres de l'Eglise. Anathème donc sur l'impie qui se glorifie de ses crimes ; qu'il soit retranché de la communion des fidèles ; que ses sujets méprisent son autorité ; que ses serviteurs l'abandonnent ; qu'il soit errant comme Caïn, que son corps soit privé de sépulture, anathème sur l'impie !

A peine ces effrayantes paroles sont-elles prononcées que déjà le baron se trouve seul au milieu de la grande salle ; ses compagnons s'éloignent avec horreur comme si une contagion horrible les menaçait ; Arthur demeure silencieux et accablé : ses pensées roulent et se précipitent dans son âme comme les eaux d'un fleuve subitement grossi : le désespoir le jette d'abord dans une sorte de frénésie, il cherche machinalement son épée : mais ses mains tremblantes et paralysées ne se peuvent mouvoir ; il veut marcher et s'enfuir, mais le regard de l'archevêque le fascine et le tient cloué sur son siège ; il pleure, il frémit, il a horreur de lui-même, son cœur s'émeut, et, tout à coup, comme l'avalanche se détache et tombe du haut de la montagne, ainsi des hauteurs de son orgueil se détache l'âme du baron pour tomber aux pieds de l'archevêque.

—Grâce ! grâce ! s'écrie-t-il en tendant les mains, ou plutôt point de grâce, je suis un misérable, un criminel, un fratricide ! mes crimes m'épouvantent ! les remords, comme des serpents, m'enlacent et me déchirent ! O ! qui me sauvera de moi-même ! qui m'arrachera au désespoir ?

Mais autant l'endurcissement du baron avait excité la sainte colère de l'archevêque, autant le repentir du coupable le touche et l'attendrit : il le relève ; il le console ; il lui parle d'un Dieu clément et miséricordieux qui a voulu descendre sur la terre surtout pour les grands coupables ; il le presse de crier vers Dieu ; il lui promet le pardon de ses fautes.

Ce langage paternel brise de plus en plus le cœur du baron, ses larmes ruissellent, il se frappe la poitrine ; il conjure tous ses compagnons d'oublier ses conseils coupables, d'imiter son exemple et de réparer leurs fautes, comme il a résolu d'expier ses crimes.

—Oh ! oui, s'écrie-t-il, jugez-moi, condamnez-moi aux plus terribles pénitences, je ne veux plus vivre que pour l'expiation !

CHAPITRE IV.

Lorsque le calme sévère du repentir commence à renaître dans le cœur du baron, il se lève, prend une torche, descend dans les sombres souterrains, et bientôt reparait aux yeux de tous tenant le jeune comte par la main :

—Voici votre seigneur et maître, s'écrie-t-il, obéissez-lui comme je veux lui obéir désormais.

Disant ces mots, il se met à genoux devant l'enfant étonné, et lui demande humblement pardon de tout le mal qu'il lui a fait.

Puis s'adressant à l'archevêque, il lui dit :

—Monseigneur, mes crimes ont porté au loin le scandale, la rigueur de ma pénitence doit porter au loin l'édification. Je vous demande donc en grâce de me faire charger de chaînes et de m'enfermer dans le cachot où j'avais jeté mon neveu, jusqu'au moment où je comparaitrai devant mes pairs pour être jugé.

L'archevêque est ému ; mais en voyant une résolution si ferme, si glorieuse pour la religion, si salutaire pour tous, il accède aux désirs du baron ; on le conduit en pleurant dans l'*in-pace*, où l'on dépose une lampe et un crucifix.

Avant de donner le signal du couvre-feu, l'archevêque réunit encore tous les gens du château.—Que cet exemple, leur dit-il, ne sorte jamais de votre mémoire, et souvenez-vous, mes enfants, que le prophète a dit : *Les ennemis du Seigneur n'auront pas plus tôt été honorés et élevés dans le monde, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.* Toutefois la grande expiation du baron suffira, je l'espère, pour apaiser la colère de Dieu ; aussi ce jour de justice deviendra pour tous un jour de miséricorde et je m'engage à obtenir de votre dame et maîtresse le pardon de tous ceux qui ont partagé les égarements de son malheureux frère. Allez et remerciez Dieu.

Enfin l'archevêque dépêche un messenger vers la comtesse pour lui apprendre l'heureux résultat de cette journée et la ramener dans le manoir : puis il va prendre quelques heures de repos.

Le lendemain vers le milieu du jour, la comtesse arrive : elle vole aux pieds de l'archevêque qui vient à sa rencontre ; le saisissement, la joie, l'empêchent de parler ; ses larmes coulent :

—Mon fils ! mon fils ! C'est tout ce qu'elle peut dire.

—Il vit, il est plein de santé, vous allez le voir, répond l'angélique prélat qui veut ménager les forces de la pauvre mère.

Quelques instants après le jeune comte est dans les bras de sa mère, qui le couvre de baisers et de pleurs :

—Bonté divine ! s'écrie-t-elle, quels prodiges vous avez faits pour nous ! Oh ! Monseigneur, comment vous dire, comment vous témoigner l'éternelle reconnaissance dont mon cœur est rempli.

—Gloire à Dieu ! répond le saint pontife, c'est lui, lui seul qu'il faut remercier.

Mais bientôt s'arrêtent les premiers mouvements de la joie maternelle : la comtesse pense à son infortuné mari ; hélas ! il vivrait peut-être encore si la criminelle main d'un frère ne l'avait pas poussé dans la tombe ! Elle veut revoir la chambre où il rendit le dernier soupir, elle se prosterne devant le lit où il reposait, et elle élève vers Dieu ses prières avec ses gémissements.

Quinze jours après ces événements, une foule immense se pressait autour du château de Lillebonne, où résidait en ce moment le duc de Normandie : on accourait de toutes les villes de la province pour assister à un merveilleux spectacle : les routes étaient encombrées de cavaliers, de litières, de chariots, de piétons : nobles seigneurs, bourgeois, manants, vilains et serfs se pressaient à l'envi : la soldatesque, les corporations, le clergé, se déroulaient en longues processions depuis Caudebec jusqu'à Lillebonne : on attendait le passage du baron Arthur, qui devait ce jour-là même recevoir sa sentence en présence du seigneur duc, assisté de ses grands vassaux. Certes, il y avait bien là de quoi émerveiller toute la province : ce n'est pas que ce fût chose bien rare en ces temps-là que d'entendre parler de jugements et de condamnations ; mais c'est que d'ordinaire le populaire ou la bourgeoisie en faisait les frais. Or, en ce jour il s'agissait d'un grand seigneur, lequel avait humblement réclamé toute la sévérité de ses pairs, et devait être traité ni plus ni moins que le dernier des manants : assurément la chose était plus curieuse !

Bientôt de grandes clameurs, suivies d'un profond silence, annoncent au loin que le baron est en marche : le cortège religieux s'avance, la croix et les bannières en tête, et les cierges allumés ; Arthur paraît, la tête découverte, les pieds nus, le corps enveloppé dans un rude et étroit cilice, les mains chargées de chaînes, les cheveux et le front noircis de cendres. A ce spectacle, la pitié saisit tous les cœurs : — Quoi ! c'est là ce fier baron, murmurait-on dans la foule. — Voyez comme il est maigre et pâle ! Miséricorde ! ses mains et ses pieds sont ensanglantés ! — Ne voyez-vous pas que ce sont les pointes de son cilice qui le déchirent ! — Seigneur, quelle pénitence ! — Que Notre-Dame vous protège, pauvre homme ! — Pauvre homme ! Savez-vous que c'était un terrible chevalier, et qu'il n'avait pas son pareil pour rompre une lance ! — Le bon Dieu en a fait un saint !

Le cortège mit quatre heures pour arriver aux portes du château, et sur toute la route, la foule ne cessa de s'apitoyer sur le noble pénitent ; cependant, on peut tenir pour certain que chacun était venu là dans le but de se réjouir par la vue de la puissance humiliée.

Les portes du château sont ouvertes et laissent apercevoir un imposant spectacle : la grande cour est transformée en une sorte de cirque, autour duquel s'élèvent d'élégantes galeries richement décorées et pavoisées ; elles sont remplies des plus nobles familles de la province, dans toute la splendeur des beaux costumes du temps. Mais tous les regards s'arrêtent sur la somptueuse estrade où siège le duc de Normandie, entouré des évêques et des grands vassaux : là éclate et brille toute la pompe d'un roi.

C'est devant cet appareil de la grandeur que le misérable pénitent vient se prosterner à deux genoux : un profond silence règne dans toute l'assemblée.

— Très puissant seigneur, dit Arthur, les yeux baissés et la voix gémissante, pardonnez au plus criminel des hommes, s'il ose encore, tout chargé de souillures, se présenter devant vous : il vient entendre l'arrêt de la justice. Hélas ! il n'en peut appréhender que ja trop grande douceur. Oui, quelque soit la peine que vous m'in-

fligiez, elle sera toujours trop douce, car j'ai violé toutes les lois divines et humaines ; j'ai été injuste, cruel, déloyal, felon. J'ai commencé par violenter les faibles et les étrangers, et j'ai fini par haïr ma propre famille : j'ai consommé sa mort ; j'ai chassé son épouse, ma sœur, au milieu des ténèbres de la nuit. J'ai plongé dans les horreurs d'un cachot le fils de mon frère !... Mais, je le déclare ici pour l'exemple de tous, continua-t-il en élevant de plus en plus la voix, au milieu du crime, j'ai toujours senti l'âpre aiguillon du remords : j'ai cherché la paix dans le tumulte des guerres, dans les festins, dans le repos de la nuit et je ne l'ai pas trouvé. Plus forte que le bruit des combats, que les chants de l'ivresse, que l'oubli du sommeil, la voix de la conscience m'a toujours crié : il n'est pas de paix pour l'impie !... Vous tous donc qui marchez dans les voies de la vertu, remerciez Dieu, et vous, s'il en est ici qui êtes attachés à l'appât trompeur du vice, revenez, revenez à Dieu ! La voix du pécheur repentant vous y convie ; n'attendez pas à verser comme lui des larmes de sang... Seigneur Dieu, j'ai mérité les supplices éternels, ne m'épargnez donc pas les supplices de la terre ; eux seuls peuvent apaiser la colère de Dieu, et me sauver de l'insondable abîme creusé pour les criminels. Messieurs, je vous demande à tous pardon pour le scandale que je vous ai donné ; puisse ma pénitance en effacer dans vos esprits l'impression mauvaise, et souvenez-vous d'un malheureux dans vos prières.

En disant ces mots, il baisse son front contre la terre et gémit silencieusement. Un sourd murmure de compassion s'élève dans toute l'assemblée, et tous les yeux, avec une expression suppliante, se portent vers le duc, comme pour lui demander grâce. Celui-ci consulte les barons qui l'entourent, et dit :

—A Dieu ne plaise que nous soyons plus sévères que la justice divine ! Le coupable s'est livré lui-même, le pécheur s'est frappé de sa propre main ; c'est assez, nous sommes satisfaits, et grandement édifiés du pieux spectacle de cette pénitence. Donc, de l'avis de nosseigneurs les barons, nous livrons le coupable à la juridiction ecclésiastique, pour, par nos seigneurs les évêques, lui être imposé telle peine canonique qu'ils jugeront convenable.

Les applaudissements unanimes de l'assemblée accueillirent ces miséricordieuses paroles. Cependant, les évêques se consultent et bientôt l'archevêque de Rouen se lève.

—Au nom de la très sainte Trinité, dit-il d'une voix grave et sonore, au nom de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, nous condamnons le baron Arthur, ici présent à partir, dès ce jour, pieds nus, le corps revêtu d'un cilice, chargé de chaînes, tel que nous le voyons en ce moment, pour aller pleurer ses fautes sur le tombeau de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans la très sainte Jérusalem.

En entendant cette sentence, Arthur releva la tête et les yeux vers le ciel en s'écriant :

—O Seigneur Dieu, ce n'est point là un supplice mais bien une récompense !

On se rend processionnellement dans la chapelle du château, le saint sacrifice est célébré, après quoi l'archevêque de Rouen bénit le bourdon et la panetière, et avant de les remettre au pénitent, prononce cette oraison.

—Seigneur Jésus Christ, fils du Dieu vivant, qui êtes le vrai Dieu tout-puissant, la splendeur et l'image du père et la vie éternelle ; vous qui avez dit à vos disciples que celui qui veut venir après vous doit renoncer à soi-même et prendre sa croix pour vous suivre ; nous prions votre clémence infinie pour ce serviteur qui, selon votre parole, désire renoncer à lui-même, porter sa croix et vous suivre..... Envoyez-lui, Seigneur, votre ange Raphaël, qui accompagna autrefois Tobie dans son voyage : qu'il le défende, soit pendant son voyage, soit pendant son retour ; qu'il lui fasse éviter toutes les embûches visibles et invisibles de l'ennemi, et qu'il écarte de lui tout aveuglement de l'esprit et du corps. Dieu qui vivez et rénez avec Dieu le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le pontife alors s'assied, remet le bourdon et la panetière au baron à genoux devant lui, et le bénit avec l'eau sainte. Toute l'assistance entonne le *Te Deum*, et reconduit processionnellement le pèlerin hors du château, jusque sur la route qui doit le conduire en Orient ! Le peuple suit en troupe en criant : Jérusalem ! Jérusalem !

On se demande peut-être comment un homme pouvait, dans ce déplorable état, accomplir un voyage aussi long ; mais outre que la foi du pèlerin lui faisait supporter d'incroyables fatigues, les mœurs du temps lui venaient généralement en aide. "Le pèlerin était exempt de tout péage ; il trouvait l'hospitalité dans les châteaux, sur sa route, et c'était une sorte de félonie de la lui refuser ; il devait être traité comme le chapelain et manger à sa table, à moins que par humilité, il n'aimât mieux l'isolement et la retraite. Dans les villes il s'adressait à l'évêque, qui l'accueillait, et dans les couvents au prieur ou à l'abbé. C'était un devoir pour tous les hommes qui portaient les armes de défendre le pèlerin, assimilé aux enfants et aux veuves. S'il tombait malade, les hospices lui étaient ouverts, ainsi que l'infirmerie des monastères ; on prenait soin de lui comme d'un être privilégié. Lorsqu'il s'embarquait, le prix du passage était extrêmement modique, et les statuts de certaines villes, telles que Marseille, par exemple, le dispensaient de toute rétribution quand il s'embarquait sur les navires de la cité."

Mais le haut rang du baron, le prodige de sa pénitence, le rendirent bientôt l'objet de la vénération publique, et souvent son pèlerinage devenait une marche triomphale. Aussi Arthur s'efforçait-il de gagner les déserts et les forêts, en évitant les villes et les bourgs. De la sorte il traversa toute l'Italie et vint à Constantinople. De là, il se rend en hâte dans les saintes régions consacrées par le passage du fils de Dieu, et arrive enfin sous les murs de Jérusalem. A la vue de cet homme, ou plutôt de ce fantôme, tant l'illustre pèlerin est défiguré, amaigri, ossifié, les Musulmans qui gardent les portes, demeurent pénétrés de surprise et de respect. Cependant, avant de franchir le seuil divin, le baron se prosterne la face contre la terre, et arrose le pavé de ses larmes : puis il se lève, et entonnant d'une voix solennelle le *Nunc dimittis servum tuum Domine*, il entre et se fait conduire devant le patriarche ; il lui remet la lettre d'autorisation signée par le duc de Normandie et l'archevêque de Rouen et lui demande en grâce la per-

mission de se rendre dans l'hospice des pèlerins pour y servir ses frères, les pauvres et pieux voyageurs. Mais avant toute chose, et les pieds encore tout ensanglantés des pierres de la route, il se fait conduire au saint sépulcre. Hélas ! la désolation règne dans les lieux saints ; les ruines des monuments élevés par la foi des premiers fidèles couvrent la terre sacrée ; les divines reliques ont été profanées, les pieux souvenirs mutilés. Le musulman stupide et cruel règne en maître dans la cité sainte. Ce triste spectacle émeut violemment l'âme guerrière du baron, et il a besoin de se rappeler toute l'humilité de sa condition présente pour ne pas se laisser entraîner à quelque entreprise téméraire.

Trois années durant il se livre avec ardeur aux plus bas offices du service des pauvres pèlerins, ne se réservant que quelques heures chaque jour pour aller pleurer ses fautes sur le Calvaire : et Jérusalem est rempli du bruit de ses austérités et de ses vertus. Enfin il va partir pour visiter tous les autres souvenirs de la terre sainte : le patriarche Sophronime, vieillard vénérable, l'embrasse en pleurant :

—Oh ! souvenez-vous, lui dit-il, lorsque vous reverrez votre patrie, souvenez-vous de l'infortunée Jérusalem. Dites à nos frères la désolation des lieux saints et la douleur de notre âme, qu'ils viennent, qu'ils viennent délivrer le tombeau du Sauveur.

—J'en prends le ciel à témoin, monseigneur, chaque parole de ma bouche, chaque soupir de mon cœur, sera désormais pour Jérusalem ! Mes forces s'useront pour cette divine cause...et s'il plaît à Dieu, ajouta le baron la voix haute et l'œil étincelant, je reviendrai...non plus en pèlerin, mais en soldat du Christ, l'épée à la ceinture et la lance en arrêt.

En prononçant ces mots il s'agenouille, reçoit la bénédiction du patriarche et recommence son douloureux pèlerinage : il visite successivement Bethléem, où il vénère la crèche ; Béthanie, où il contemple le sépulcre de Lazarre et la maison de Marthe et de Marie ; le mont Éphraïm, célèbre par le sépulcre de Josué et du pontife Eléasar ; Sichem, où Jésus parla à la Samaritaine au bord du puits de Jacob ; Samarie, qui recèle les sépulcres d'Elisée et de saint Jean Baptiste ; il passe en Egypte, où il admire les solitaires de la Thébaïde et se confond longtemps avec eux. Enfin, exténué de fatigues et d'austérités, il s'embarque à Alexandrie, et la branche de palmier à la main, glorieux insigne du pèlerinage, il revoit enfin la terre de France : partout où il passe, partout où il s'arrête il raconte les douleurs de Jérusalem, et à sa voix les populations s'émeuvent et tous les cœurs battent pour Jérusalem, pour la délivrance des lieux saints. Il se dirige toujours vers le pays de Normandie, il ranime ses forces épuisées pour le revoir encore avant de mourir, car il sent la vie s'éteindre en lui : depuis plusieurs années son existence est un prodige.

Mais un jour, en traversant des forêts qui s'étendent dans les environs d'Amiens, il chancelle, son bâton tremble dans sa main décharnée, il se sent mourir ; d'une voix gémissante il appelle... Du fond des bois un homme revêtu de la robe des ermites accourt et s'efforce de secourir et de ranimer le mourant.

—Tout est inutile, dit le baron d'une voix éteinte, Dieu m'appelle...O Jérusalem ! Jérusalem !...Mais vous qui me secourez,

qui êtes-vous?...que faites-vous ici?...tandis que le Saint-Sépulcre est profané.....

—Je m'appelle Pierre, répond l'ermite, j'ai vécu dans les écoles, dans le monde, dans les camps, et je n'ai pas trouvé le bonheur, c'est pourquoi je suis venu chercher la paix dans la solitude.

—Quoi!...n'entendez-vous pas les gémissements de Sion?..... reprend le pèlerin d'une voix solennelle, partez, partez.....volez à la ville sainte.....changez sa robe de deuil en une robe blanche...relevez le tombeau trois fois saint...Jérusalem! Jérusalem!

Et le baron incline la tête et rend le dernier soupir. L'ermite Pierre passe le jour et la nuit en prières auprès des restes du pèlerin, le lendemain il l'ensevelit, et prenant avec transport dans ses mains la branche de palmier, il s'écrie :

—Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veut! Dieu le veut!

Et, abandonnant sa solitude, il va prêcher la croisade au monde chrétien.

FIN.

ADOLPHE ARCHIER.

— AU TOMBEAU D'UNE MÈRE. —

Des derniers feux du jour l'horizon se colore,
Dejà l'astre du soir se lève dans les cieux ;
Des troupes bondissants la clochette sonore
Cesse de retentir aux champs silencieux.

L'oiseau s'est endormi sur la mousse fleurie,
Qui tantôt résonnait aux accords de sa voix,
Et le bruit du ruisseau qui fuit dans la prairie
Vient interrompre seul le silence des bois.

Frères et sœurs venez : au tombeau solitaire
De celle qui n'est plus, allons porter nos pas :
Venez, c'est aujourd'hui le jour anniversaire
Où l'insensible mort la ravit à nos bras.

C'est ici qu'elle dort, à l'ombre du grand saule
Que notre père avait planté,
Aux pieds de cette croix, mystérieux symbole
De vie et d'immortalité.

Hélas, de tant d'amour, sa belle âme était pleine,
Une si noble foi battait dans son grand cœur,
Qu'il faisait beau la voir, recueillie et seraine
Bénir, même en mourant, le décret du Seigneur !

Qué près d'elle, nos jours coulaient doux et prospères,
Notre destin semblait formé d'or et d'azur :
Tels les jeunes poussins, sous l'aile de leurs mères,
Goûtent loin des autans le bonheur le plus pur.

Fallait-il que sitôt le vautour homicide
Déchirât en lambeaux celle qui nous aimait !
Fallait-il que la mort, de victimes avide,
Vint glacer ce foyer qui seul nous ranimait !

Mais pourquoi tant pleurer ? Séchons plutôt ces larmes

Que nous arrache notre amour ;
La mère dont la perte excite nos alarmes,
N'a point succombé sans retour.

Ce que la mort reprit, ce qui nous manque d'elle
C'est la tunique du chemin,
C'est le fragile corps, l'enveloppe mortelle
Qui couvre un jour le pèlerin.

Mais son âme, Seigneur, de chrétienne et de mère,
Trésor d'espérance et de foi,
Par de là cette terre, aux îles de lumière
Vit et règne encore avec Toi !

Là dans ton sein béni, de voluptés sans nombre,
Elle possède le torrent ;
Elle te voit enfin sans nuage et sans ombre,
Toi qu'entrevoit son œil mourant.

Et nous, ses orphelins, de notre peine amère,
Modérons aussi le transport ;
Songeons que près de Dieu nous protége une mère
Dont l'amour survit à la mort.

Sur son humble cercueil posons cette couronne
Des premières fleurs du printemps !
Prions, et que des cieus où la paix l'environne
Elle bénisse ses enfants !

L'ABBÉ ALOÏS VAN WEDDINGEN.

LE BONHEUR DE LA MORT.

(CONTE ORIENTAL)

“ Oui, disait le vieil Hassan, en caressant doucement sa barbe argentée, oui, le proverbe arabe a raison : *“ L'homme est mieux assis que debout, mieux couché qu'assis, mieux mort que vivant.”* ”

Et comme nous semblions contester la vérité de cette parole, il ajouta :

“ Ecoutez l'histoire de Nadir, le portefaix de Bagdad.

Nadir avait vingt ans, et l'on eût difficilement trouvé dans la ville un jeune homme qui fût son égal en vigueur corporelle, ou en douceur de caractère. Les bons génies qui président à la vie des hommes, lui avaient donné toutes les qualités. Quand on le voyait passer, la figure souriante, éclairée sans cesse par un air de bonne humeur, et portant légèrement d'énormes fardeaux sur ses larges épaules ; quand, s'exerçant avec ses compagnons, on le voyait remporter tous les prix dans leurs jeux de force et d'adresse ; et, surtout, quand on entendait ses discours toujours doux, honnêtes, agréables comme les parfums du sandal, et où l'esprit pétillait comme le vin de Schiraz dans les coupes, on ne pouvait s'empêcher de l'admirer et de l'aimer. Mais pour le bien connaître, il eût fallu l'accompagner le soir, lorsque après une journée laborieusement remplie, il se dirigeait vers une des plus pauvres maisons d'un quartier reculé. Là, sa mère l'attendait, sa vieille mère, brisée par les ans, et pour laquelle Nadir travaillait sans relâche. Avec lui rentrait la joie dans cette maison silencieuse ;

il contait alors à sa mère toutes ses pensées de la journée, tous ses travaux, et comment sans cesse il l'avait eue présente à son cœur ; il lui rendait alors les mille petits soins qu'elle pouvait réclamer, et, à travers ces actions et ces caresses, son joyeux babil allait et venait réjouissant le cœur de la pauvre femme, comme le chant de l'oiseau dans les jardins en fleurs.

Un soir, cependant, il en fut autrement. La vieille femme, atteinte dans la journée d'un mal subit, était mourante quand Nadir revint auprès d'elle. Elle put à peine, d'une voix éteinte, lui donner quelques recommandations suprêmes, et lui faire ses adieux ; puis elle tomba dans une sorte d'assoupissement de sinistre augure. Le génie de la mort battait des ailes au dessus de sa couche, et les sanglots de Nadir se faisaient seuls entendre dans la chambre désolée.

La nuit était venue, nuit cruelle au cœur du jeune homme, mais pure et brillante dans le ciel. Près de la fenêtre ouverte, un rossignol chantait ses airs mélodieux dans les branches d'un rosier fleuri. Tout à coup sa voix devint plus éclatante ; elle prit des accents humains, et, malgré l'accablement de sa douleur, Nadir entendit vaguement l'oiseau qui chantait :

“ Nadir, Nadir, pourquoi pleurer quand l'heure du repos a sonné pour ta mère ? Le calme vaut mieux que l'agitation : le repos vaut mieux que la marche ; la mort vaut mieux que la vie. ”

Le jeune homme étonné releva sa tête qu'il tenait cachée entre ses mains, et il lui sembla voir la chambre remplie d'une lumière inconnue. Debout devant lui se tenait une figure ailée, brillante, d'un éclat surhumain et d'une beauté qui n'avait rien de mortel. Il reconnut un génie et tomba prosterné.

“ Relève-toi, Nadir, dit le génie d'une voix douce comme le son d'un luth ; tu pleures sur ta mère, c'est bien ; mais songe à la vérité des choses, et ce sera mieux encore. Regarde, et tu comprendras mes paroles. ”

En même temps les murailles de la pauvre cabane semblèrent disparaître, et sous les yeux du jeune homme interdit passèrent mille scènes variées. En même temps il entendait toujours la voix du génie.

“ Doux et agréable pendant l'été est le repos, quand on est mollement bercé dans un léger caïque, et qu'on vogue sur les eaux rafraîchies du lac ! Vois-tu cette nacelle rapide que des rameurs font voguer sur les flots ? Le ciel est bleu, la nature est belle, les minarets et les coupoles de la mosquée blanche que dore le soleil, étincellent dans l'azur ; on n'entend d'autre bruit que le chant des bergers dans le lointain. Cette barque semble passer au milieu de la joie ; ceux qui la remplissent sont riches, leur temps est tout entier aux plaisirs ; tu voudrais peut-être leur sort ?..... Mais regarde mieux. Vois tu ces fronts soucieux, et l'inquiétude du regard jointe au sourire des lèvres ? C'est que leur fortune les occupe, et qu'elle repose sur des nuages..... Leur joie n'est qu'apparente, et leur chanson couvre une plainte ; est-ce là le bonheur ?

Douce et agréable est pour l'homme la course à travers la plaine, sur son coursier favori ! Vois-tu ces guerriers qui passent ? Les palmiers agitent au-dessus d'eux leur couronne de feuillage et leur ombre, et déjà les tours de la ville s'effacent dans le loin-

tain. Ces hommes vont gaiement s'enfoncer dans le désert ; peut-être vont-ils pour venger l'injure de quelqu'un de la tribu ; peut-être chasser l'antilope timide ou quelque animal plus redoutable ; peut-être attendre le passage d'une caravane désarmée. Ils ont l'espoir au milieu d'eux..... Mais attends, et tu les verras revenir lentement, ayant laissé dans les sables du désert les cadavres de quelques uns de leurs compagnons, et avec ces morts chéris, ayant enterré leur gaieté..... Est-ce là le bonheur ?

Douce et agréable est la puissance, et le calife qui se rend à la mosquée entend autour de lui retentir l'air de son nom exalté jusqu'aux cieux. Rien ne résiste à ses ordres, et les foules dociles se précipitent à sa voix. Il paraît digne d'envie ; lis dans sa pensée, et vois-le se plaindre du fardeau de la couronne et envier le sort du dernier de ses sujets. Est-ce là le bonheur ?

Douce et agréable est la science ! Vois-tu, là-bas, cet homme, assis sous sa tente et méditant sur l'existence humaine. C'est un hadgi, Allah a parlé à son esprit, et la nature n'a pas eu de secrets pour ses recherches. Que dit-il ? Ecoute..... il dit que tout est mensonge et déception ; et malgré la gloire de sa science, il maudit le jour où il est né. Est-ce là le bonheur ?

Et ce sage a raison. La vie est un lieu de mensonge et de douleurs. Ne pleure donc pas sur ta mère qui s'en va. L'oiseau de son esprit est sorti de sa cage et vole à la liberté. Ne pleure pas sur celle qui s'en va, pleure sur celui qui demeure."

Et le génie disparut, et tout redevint silence et ombre. Nadir, revenu à lui, se pencha vers sa mère : elle ne répondit pas à son regard : il lui baisa la main ; cette main était froide, et Nadir, étouffant un sanglot, envisagea d'un coup d'œil le repos de cette morte et sa douleur à lui, et il dit : "*Oui, l'homme est mieux assis que debout ; mieux couché qu'assis ; mieux mort que vivant.*"

Ainsi parlait le vieil Hassan, et je lui répondis : "Non, cette parole est lâche et menteuse ; car tout ne finit pas avec la mort. Pour celui qui a la foi véritable, la marche vaut mieux que la halte, car la halte n'est pas la mère des bonnes actions ; mieux vaut l'action que le sommeil, car les yeux qui dorment ne peuvent se tourner vers la vérité ; mieux vaut la fatigue que l'oisiveté, car la fatigue pour le bien trouve ailleurs son salaire, et la mort n'est préférable à la vie que quand elle termine une vie de saints labeurs et qu'elle sonne, non pas l'heure du sommeil, mais l'heure de la récompense."

G. CARMELE.

PLAISANTE AVENTURE DE L'ABBE COCHIN.

Il existe rue du Faubourg-St-Jacques, à Paris, un hospice fondé, dans l'origine, pour les pauvres nombreux de ce quartier, et connu sous le nom modeste d'*Hospice Cochin*. Il fut commencé en 1780 et terminé en juillet 1782. L'architecte Viel se chargea gratuitement de la direction des travaux et, chose remarquable et touchante, deux pauvres en posèrent la première pierre.

La reconnaissance populaire donna par la suite à cet hospice le nom de son digne et vénéré fondateur, l'abbé Cochin, docteur en Sorbonne et curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Cet homme de bien descendait d'une honorable famille de robe ; son frère Henri, célèbre avocat au parlement de Paris, y laissa la réputation d'un grand orateur, et ses plaidoyers furent imprimés, en six volumes in-4o, comme des modèles d'éloquence.

Ce fut avec son patrimoine et 37,000 livres environ qu'il recueillit en aumônes, que le bon curé parvint à élever cet asile aux malheureux dont il était le père le plus dévoué et le plus tendre.

Dès sa jeunesse, le jeune Cochin se faisait remarquer par sa piété douce et persuasive et par son incomparable charité envers les pauvres.

À l'époque de notre histoire, il demeurait au séminaire de Saint-Sulpice, où son père, vieux conseiller d'Etat, domicilié au Marais, lui donnait tous les mois un double louis pour ses menus plaisirs.

On devine d'avance quels devaient être les menus plaisirs du séminariste Cochin ; aussi le double louis s'éparpillait-il bien vite en monnaie qui pleuvait à droite et à gauche dans les poches des nécessiteux. Seulement, comme Cochin n'y allait pas de main morte, il s'ensuivait que, vers le milieu du mois, il ne lui restait pas un denier.

Il y a un proverbe qui dit : Comme on connaît les saints, on les honore. Le bon séminariste était tellement connu des mendiants du quartier qu'ils savaient tout aussi bien que lui, et peut-être mieux, où en était l'état de ses finances. Lors donc qu'arrivait la seconde moitié du mois, bon nombre de vieux pauvres le laissaient passer sans lui tendre une main importune, et si quelques-uns plus entreprenants que leurs confrères faisaient une tentative afin de bien s'assurer que la doublure des poches de leur jeune protecteur ne contenait pas l'ombre d'un rouge liard, le bon Cochin leur ôtait humblement son chapeau, signe certain que la monnaie du double louis était depuis longtemps absente.

Cependant, parmi les *habitués*, il y en avait qui persistaient à le suivre ; mais lorsque le jeune séminariste leur ôtait son chapeau pour la seconde fois, ils lui disaient en riant :

—C'est bon, c'est bon, monsieur Cochin, nous savons ce qu'il en est, que Dieu vous bénisse !..... aujourd'hui c'est seulement pour avoir le plaisir de vous voir.

Un jour de congé qui tombait malheureusement le 25 du mois, une pauvre mère de famille, pensionnaire attitrée de l'excellent Cochin, se tenait depuis le matin à la porte du séminaire, attendant sa sortie. Il fallait certainement un motif bien puissant pour que cette pauvre femme vint ainsi tourmenter le charitable jeune homme à un quantième aussi peu favorable ; hélas ! son mari était sans ouvrage, ses deux enfants malades de la rougeole, elle, à bout de force, et, pour comble de malheur, pas un liard dans la maison !

Lorsque le bienfaisant séminariste sortit avec l'air joyeux et dégagé d'un écolier qui va passer *toute une journée* chez ses parents, la pauvre femme s'élança au-devant de lui les mains jointes :

—Oh ! par pitié, mon bon monsieur Cochin, lui dit-elle, venez à mon secours !

Cochin, visiblement ému, mais fidèle à la consigne, la salua profondément en lui ôtant son chapeau.

—Oh ! non, oh ! non, fit la malheureuse femme, ne m'ôtez pas

vosre chapeau, mais écoutez-moi : nous sommes sans aucune ressource à la maison, mon mari n'a plus d'ouvrage, nos deux enfants sont malades, et, depuis deux jours, lui et moi nous n'avons pas mangé.

Cochin s'arrêta, des larmes lui venaient dans les yeux :

—Mon Dieu ! fit-il en se tordant les mains, que faire !... Je vous assure, ma chère dame, que je ne possède pas sur moi une obole. Ah ! s'il en était autrement, aurais-je le cœur de résister à vos supplications ?.....

—Hé ! reprit la bonne femme, qui était en proie à une exaltation fébrile, ne sais-je pas aussi bien que vous que nous sommes à la fin du mois ?... Mais qu'est-ce que cela fait, n'êtes-vous pas un saint ?... un saint aussi saint que ceux qui sont dans le ciel ? La belle affaire !... fit-elle en riant à travers ses larmes, je suis sûre que si vous vouliez fouiller dans vos poches, le bon Dieu saura bien y mettre quelque chose.

Désespéré de son insistance, le brave garçon veut la convaincre de son dénuement en lui montrant le fond de ses malheureuses poches, qu'il savait vides depuis quinze jours. Mais, ô miracle !... à peine a-t-il plongé la main dans celle de droite, qu'un son métallique se fait entendre, et à son grand effroi, il en retire trois pièces de six livres toutes neuves !..... Les donner à la pauvre femme fut pour lui l'affaire d'un instant ; mais celle-ci ne parut nullement étonnée d'un tel prodige :

—Là, quand je vous le disais ! fit-elle à son protecteur en lui lançant un regard qui semblait lui reprocher son manque de foi.

Cependant, le bon Cochin ne paraissait pas aussi tranquille sur le don qui lui était venu tout-à-coup de faire des miracles ; l'esprit rempli de trouble et le cœur palpitant, il renonça à se rendre chez son père et courut tout d'une haleine s'agenouiller dans la chapelle de la Vierge, à Saint Sulpice, où il passa le reste de la journée en actions de grâces et en oraisons.

Le soir, il s'achemina lentement vers le séminaire, réfléchissant profondément à cette vertu miraculeuse qu'il avait plu à Dieu de mettre en lui.

A peine avait-il paru dans un des corridors que des cris s'élevaient de toutes parts : Le voilà ! le voilà !... Tout à ses pensées mystiques, Cochin s'imaginait que déjà sa puissance de thaumaturge était connue...—Humilions-nous, grand Dieu, disait-il tout bas en se frappant la poitrine, humilions-nous ! Et il répétait ce verset du psaume 113 des Vêpres du dimanche : " Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam."

A ce moment, son camarade de cellule, grand Normand bien charpenté, s'élance vers lui :

—Oh ! ça mon cher Cochin, lui dit-il, tu conviendras que, pour un jour comme aujourd'hui, tu m'as mis dans un furieux embarras : tu as pris ma culotte au lieu de la tienne, et, comme nous ne sommes pas de la même taille, il m'a été impossible de sortir avec celle que tu me laissais.

—Comment ! fit Cochin, qui, on peut bien le dire, tombait véridiquement des nues, moi, j'ai pris ta culotte !.....

—C'est comme j'ai l'honneur de te le dire, et même qu'il y avait dans la poche de droite dix-huit francs en trois beaux écus de six livres tout neufs !

Songez au désappointement du pauvre Cochin !..... Il prit néanmoins son parti en brave et raconta humblement à ses camarades tous les détails de son aventure.

Le bruit s'en répandit bientôt dans tout le quartier et parvint jusqu'aux oreilles de son père. Le vieux conseiller d'Etat fit venir son fils :

— Jacques, lui dit-il, à partir du mois prochain je double votre petite pension ; au moins, lorsqu'il vous prendra fantaisie de faire des miracles, vous les ferez avec votre argent ; en attendant, voici trois écus de six livres que vous allez rendre à votre camarade.

Le jeune séminariste, rouge comme une cerise, remercia en s'inclinant.

Devenu plus tard curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, le bon abbé Cochin racontait cette petite histoire de la manière la plus charmante en riant de tout son cœur.

A. WILHELM.

PENSEES ET MAXIMES, PROVERBES.

Souvenez-vous de votre Créateur, pendant les jours de votre jeunesse, avant que le temps de la vieillesse soit arrivé.

* * *

Ne faites jamais à personne ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même.

* * *

Tel paraît riche qui n'a rien, parce qu'il ne possède que les biens que la mort lui enlèvera bientôt.

Tel paraît pauvre qui est très-riche, parce qu'il a dans le cœur la crainte et l'amour de Dieu.

* * *

Le jour de notre naissance, nous n'avons rien apporté en ce monde, et le jour de notre mort, nous n'emporterons rien avec nous.

Nous ne conserverons que le mérite des œuvres que nous aurons faites pour Dieu.

* * *

Celui qui honore son père trouvera sa joie dans ses enfants, et il sera exaucé au jour de sa prière.

Celui qui honore sa mère est comme un homme qui amasse un trésor.

* * *

L'économie est utile au riche et nécessaire au pauvre. Sans économie, la misère rentre à brassées et s'en va par pincées.

* * *

C'est grand bonheur si d'ivrogne on ne devient voleur.

* * *

La misère regarde à la porte du travailleur et n'entre pas ; elle entre chez le fainéant, s'assied à son foyer, et bientôt ils se battent.

MELANGES.

Les Vents.—Supposons deux chambres séparées l'une de l'autre par une porte bien close. L'une de ces chambres est chauffée, l'autre ne l'est pas. Si nous ouvrons la porte et si nous plaçons sur le seuil une chandelle ou une bougie allumée, la flamme s'inclinera vers la chambre chaude, et nous reconnaitrons de suite, à ce signe, l'existence d'un courant d'air. L'air échauffé, occupant plus d'espace et étant plus léger que l'air de la chambre froide, s'y précipitera et prendra sa place. Si nous plaçons une chandelle ou une bougie devant un foyer, la flamme se dirigera vers la cheminée, parce que l'air froid l'y chassera en allant occuper la place de l'air chaud qui monte et s'en va constamment par la cheminée. Il nous arrive souvent, lorsque nous sommes assis en face d'un bon feu, de dire : *On brûle par devant, mais on gèle par derrière.* Cela prouve tout simplement qu'un courant d'air s'établit entre le foyer et l'appartement. Eh bien, ce qui, dans ces conditions, se passe en petit, se passe en grand à la surface de la terre. L'air, échauffé sur n'importe quel point du globe, s'élève en raison de son accroissement de volume et de sa légèreté, et l'air froid reprend sa place, s'échauffe à son tour et monte comme le précédent. C'est ainsi que s'établissent les courants d'air auxquels on a donné le nom de *Vents*, comme s'établissent les courants d'eau dans un vase placé sur le feu. Les parties échauffées montent à la surface, tandis que les parties moins chaudes ou tout à fait froides descendent pour remonter à leur tour.

Les courants d'air se forment dans tous les sens et vont dans toutes les directions. Près de la surface du sol, les girouettes nous en indiquent les directions : à de grandes hauteurs dans l'espace, les nuages nous tiennent lieu de girouettes.

Les vents sont froids, ou chauds, humides ou secs, selon qu'ils ont passé, avant d'arriver à nous, sur des montagnes refroidies, sur des mers ou des contrées sèches et brûlantes.

Les vents ont leurs avantages et leurs inconvénients. Ils purifient l'atmosphère en mêlant les couches d'air et en chassant les vapeurs et les miasmes ; ils transportent les nuages dans les diverses directions et nous assurent les arrosements sur les divers points de la terre. Ils nous permettent de construire ces moulins à vent qui nous servent à mouler le grain, à fabriquer l'huile, à élever l'eau, etc. Ils fortifient les fibres des plantes ; ils favorisent la fécondation en transportant la poussière fécondante d'une fleur à l'autre. Mais aussi, par cela même que le vent fortifie les fibres végétales, il altère la qualité de la filasse de lin et de chanvre qui devient grossière dans toutes les contrées où règnent de grands vents ; il contrarie la culture du houblon en abattant les tuteurs ; il infeste les terres en disséminant outre mesure les graines ailées des mauvaises plantes, telles que les mauvaises graines de chardon, de pissenlit ; il rompt les plantes à tige molle ; il arrête la végétation des plantes les plus robustes en desséchant le sol, en flétrissant les feuilles de ces plantes, en ébranlant pas trop les racines, etc. *P. Joigneaux.*—Le vent, comme nous venons de le voir, n'est donc que de l'air en mouvement. Plus ce mouvement est rapide, plus le vent est fort. Le vent ne devient *sensible* que lorsqu'il fait 3 milles à l'heure, comme un homme qui marche. Le vent est *fort* lorsqu'il fait 30 milles à l'heure ; il est *très fort* lorsqu'il en fait 45 ; il devient *tempête* lorsqu'il en fait 60, et *ouragan* lorsqu'il en fait de 80 à 110. Dans la région de l'équateur, où règne constamment une chaleur torride les ouragans ont une violence extrême dont nous n'avons qu'une bien faible idée. Il n'est pas rare de voir aux Antilles le vent soulever d'énormes poutres comme une paille, et les lancer avec une force incroyable à plus de trois cents pieds de distance, arracher des canons de leurs affûts, renverser des maisons bâties, il est vrai, plus légèrement que les nôtres, et causer d'affreux désastres dans les plantations et les forêts.

On donne le nom de *simoun* à un vent violent qui souffle de l'intérieur de l'Afrique sur le vaste désert de *Sahara*, colore l'atmosphère en jaune, en bleu et en violet, et roule des vagues de sable qui ont jusqu'à 18 pieds de hauteur. Il prend le nom de *Sirocco* en Italie, où il se fait sentir affaibli. Dans les parties de l'océan qui avoisinent l'équateur, un vent modéré souffle constamment du levant au couchant : on l'appelle *vent alizé*. Dans les mers qui

baignent les pays chauds, les vents soufflent six mois dans une direction, et six mois dans la direction opposée : ces vents se nomment *moussons*. Enfin près du rivage, le vent, pendant le jour, vient de la mer, et pendant la nuit, il vient de la terre : le premier s'appelle *Brise de mer* et le second, *Brise de terre*. Ce double mouvement provient de ce que, pendant le jour, l'air en contact avec la terre est plus échauffé que celui qui est au dessus de la mer ; alors il s'élève et est remplacé par l'air plus froid qui vient de la mer. Le contraire arrive pendant la nuit, l'air de la mer étant alors plus chaud que celui qui est au-dessus de la terre.

Le vent transporte quelquefois au milieu des couches d'air en mouvement, des corps solides, tels que des cendres provenant des volcans, des germes animaux et végétaux et même des œufs. De là ces prétendues pluies de cendres et de sang qui ont si souvent effrayé le vulgaire et rempli les esprits de craintes superstitieuses.

Inconvénients du transport des œufs par les chemins de fer.

—Quelques services que les chemins de fer aient rendus aux relations commerciales en mettant leur force immense et leur vitesse à la disposition de tous les genres de trafic, il est un fait reconnu, et que cependant beaucoup de personnes ignorent encore aujourd'hui, c'est que le transport par chemin de fer est essentiellement préjudiciable à certaines marchandises. Ainsi, le lait, qui est l'objet d'un si grand commerce pour les contrées qui avoisinent les grandes villes, ne peut y être expédié par les voies de fer au delà d'un certain rayon ; autrement il arriverait tout décomposé. Les mouvements saccadés et mécaniquement réguliers de la machine font sur le lait comme l'effet d'un battage, et divisent et isolent en quelque sorte les parties dont il est composé. Il n'en serait pas de même s'il était transporté sur des chariots suspendus.

Nous aurons encore à citer un autre exemple de cette action des chemins de fer sur les produits transportés. Il s'agit cette fois des œufs, qui, par suite, deviennent impropres à la reproduction. Les journaux américains contiennent à ce sujet quelques renseignements curieux, que nous allons reproduire en vue des personnes qui se livrent à l'élevé et à la multiplication des volatiles.

« Il paraît disent-ils, qu'on ignore assez généralement que les œufs, transportés par les chemins de fer perdent toute leur vitalité et deviennent impropres à la reproduction. Arrangez-les avec autant de soin que vous voudrez ; si vous les faites voyager à une distance un peu considérable, par exemple à une centaine de milles, le mouvement continu de va-et-vient, auquel ils sont exposés, leur retirera la vie qui est en eux. En voyageant dernièrement sur le chemin de fer de Haarlem, j'y rencontrai un de mes amis, qui portait avec le plus grand soin un petit panier dans ses mains. Nous fîmes la remarque qu'il le portait avec autant de soin que s'il eût contenu des œufs. « Mais ce sont en effet des œufs, répliqua-t-il, je les ai pris chez un ami, à environ cent milles d'ici, et je ne veux pas essayer de les faire éclore après que le transport les aura gâtés ; car j'en ai fait moi-même l'expérience. J'en ai reçu un panier qui m'avait été envoyé par la voie ordinaire et d'une distance de vingt-cinq milles au plus ; or, sur cinquante œufs, je n'ai pas eu un seul poulet, tandis que sur une autre partie que j'ai apportée comme celle-ci dans mes mains, pas un seul n'a manqué. »

On peut adopter comme règle générale et dont il est bon qu'on prenne note. C'est un enseignement important et dont il est bon qu'on prenne note. De même il faut se rappeler que les œufs destinés à être couvés ne peuvent pas être maniés avec trop de précaution lorsqu'on les retire du nid, et qu'on doit les conserver avec soin dans la maison jusqu'au moment de les donner à la poule.

Les chevaux bruyants pendant la nuit.—Il y a des chevaux qui ont la mauvaise habitude, surtout pendant la nuit, de frapper constamment avec les pieds de derrière contre les murs de l'écurie ou contre les séparations. Par ces chocs, ils se contusionnent les extrémités des talons jusqu'aux jarrets, ébranlent leur ferrure, détériorent les murailles et les cloisons, et, par le bruit qu'ils font, empêchent leurs compagnons de reposer tranquillement.

Les chevaux qui contractent cette habitude ne sont pas, comme on pourrait le supposer de prime-abord, des animaux méchants qui ruent quand on s'en approche ; au contraire ce sont souvent des animaux d'un caractère très-doux, et

même on en trouve qui sont craintifs. En général, on a remarqué que ce sont des juments de selle ou de course qui sortent peu et qui, *par ennui*, prennent cette désagréable habitude. Cette cause n'est cependant pas admise par tout le monde; il y en a qui prétendent qu'elle dépend d'une irritation des organes contenus dans le bas-ventre, et qu'un bon purgatif fait rentrer tout dans l'ordre régulier. Mais l'expérience n'a pas confirmé cette opinion, pas plus que l'éclairage des écuries pendant la nuit, lorsqu'on supposait que c'était la peur qui portait les chevaux à frapper les murailles.

Il existe un moyen très-simple de faire cesser cette mauvaise habitude. Nous nous empressons de le communiquer à nos lecteurs, pensant leur faire autant de plaisir que nous en avons éprouvé lorsque nous en avons lu la description dans le *Wochenschrift* d'Augsbourg. (Allemagne)

Voici en quoi il consiste : on prend une boule de bois ou un morceau de même substance en forme de cylindre ou rouleau, arrondi aux deux bouts et du poids de deux livres environ ; on le fixe à l'extrémité d'une courroie en cuir, de la longueur de 8 ou 10 pouces, et celle-ci est attachée à un collier fixé au canon du membre avec lequel le cheval a l'habitude de frapper.

Immédiatement après l'application de cet appareil, le cheval cherche à s'en débarrasser ; mais bientôt sentant son impuissance, il se tranquillise.

Voici comment nous expliquons son action ; chaque fois que l'animal frappe, le morceau de bois lui rebondit sur le membre comme s'il recevait une correction pour la faute qu'il vient de commettre, et au bout de peu de temps, il se corrige. M. Adam, qui a communiqué ce moyen au journal cité plus haut, l'a employé plusieurs fois, et toujours avec un grand succès.

Chevaux Canadiens.—M. John Dyke, agent d'immigration pour le Canada à Liverpool, écrit dans les journaux anglais sur l'importation des chevaux canadiens en Angleterre.—Nous croyons être utile à nos lecteurs et les intéresser en même temps en publiant l'extrait suivant des écrits de M. Dyke, dont nous empruntons la traduction au *Nouveau Monde*.

Il dit " qu'on peut maintenant considérer le commerce d'animaux établi dans ce pays-ci (l'Angleterre). Les chargements de chevaux ont eu le succès le plus complet, et si l'exportateur prend les soins voulus, il ne saurait courir aucun risque. Nos chevaux sont un sujet d'admiration pour ceux qui les achètent, et il est admis partout qu'ils sont supérieurs quant à la constitution et la vigueur aux chevaux importés aujourd'hui de l'Allemagne et d'ailleurs. Je suis donc convaincu qu'on peut développer un commerce étendu et rémunérateur, si on apporte un peu de jugement dans le choix, et ceux qui se livreront à ce commerce se trouveront amplement dédommagés en élevant leurs chevaux pour le marché anglais seulement. Les chevaux destinés aux marchés anglais devraient être domptés pour attelage simple et endurcis aux fatigues. Les acheteurs préfèrent les chevaux d'un peu d'expérience et par conséquent pas trop jeunes. On devrait apporter la plus grande attention en les ferrant. Enfin, le marché ici, pour les chevaux de choix, est des plus avantageux et ceux qui en ont à exporter peuvent être certains de réaliser des prix plus élevés qu'on ait jamais entendu parler en Canada. Plus on apporte de soin dans le choix, plus grand est le profit d'exportation. "

Fromage de pommes de terre.—La *Gazetta delle Campagne* fait connaître, d'après l'*Echo de la Ganadaria*, le moyen de faire, avec les pommes de terre, un fromage très en usage dans la Saxe et dans quelques autres contrées de l'Allemagne, et fort estimé des gourmets. Ce moyen le voici : Choisir les pommes de terre les plus blanches, les plus grosses et les plus saines ; les soumettre à la cuisson, les peler et les piler jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte bien égale ; ajouter du lait caillé dans la proportion de 1 à 5, c'est-à-dire, une livre de lait pour 5 livres de pâte, et repétrir le tout bien ensemble ; tenir ensuite la pâte parfaitement couverte pendant quatre ou cinq jours ; puis la remanier de nouveau, la mettre dans un moule de bois ou de faïence, et la faire ainsi sécher à l'ombre ou dans un endroit bien aéré pendant une quinzaine de jours. Le fromage peut alors se manger, mais il s'améliore en vieillissant, et il se conserve frais et succulent si l'on a soin de le tenir dans un vase clos et dans un lieu sec et bien aéré.

Le Whiskey brûle et ne réchauffe pas.—Il existe un préjugé populaire qui fait croire que le Whiskey réchauffe; on en boit, comme on dit, pour se donner du nerf dans les jambes. C'est une erreur complète. Le Whiskey, ou toute autre liqueur alcoolique, est un excitant qui opère d'abord un certain effet; mais bientôt la chaleur du sang quitte les extrémités pour se concentrer vers la poitrine; on a plus froid qu'auparavant, on a les jambes comme brisées, et la fatigue vient plus tôt forcer le marcheur à s'arrêter. C'est de là que, dans les temps de grands froids, on trouve des hommes morts sur les grands chemins et dans les endroits isolés. D'aussi funestes résultats doivent donc faire renoncer à l'usage imprudent du Whiskey ou de toute autre liqueur du même genre.

L'effet du vin, pris avec modération, est tout opposé; il porte la chaleur du centre aux extrémités, ranime les forces et fait croître la gaieté et le courage. Une tasse de thé ou de café bien chaud est encore excellente.

Une récolte de miel.—Un avis de New-York, dit que M. Harbison, de San Diego, y est arrivé le 19 octobre, avec un convoi de chemin de fer chargé de miel, chaque wagon contenant 20,000 livres. Cette énorme quantité de miel a été récoltée toute entière dans les ruches de M. Harbison, qui a vendu tout son chargement avec un bénéfice de \$ 10,000, toutes dépenses payées.

Piqûres.—Il arrive souvent que les ouvriers travaillant le fer et le bois, les personnes maniant l'aiguille, se font des piqûres qui ne saignent pas et qui peuvent provoquer des panaris fort douloureux. Un excellent et prompt remède c'est de tenir la piqûre au-dessus de la fumée de papier que l'on fait brûler.

Patriarcal.—La paroisse de St. Marcel compte parmi ses membres un vieux vétéran de 1812, M. Jos. Dussault. Il est maintenant âgé de 83 ans et a encore assez bonne envie de vivre. Il est le père de onze enfants dont les familles collectives se composent de 110 membres, et cette troisième génération donne en outre une quarantaine d'arrière-petits enfants. Voilà qui est merveilleux et paraîtra sans aucun doute incroyable à nos lecteurs d'outre-mer.

L'union qui règne au sein de cette famille vraiment patriarcale présente le plus beau spectacle.

Distraction de Newton.—Le docteur Stukely, intime ami de Newton, passa un jour chez lui au moment où le diner était déjà servi sur la table, mais le philosophe n'était point encore arrivé dans la salle. Sukely, ayant attendu quelque temps, s'impatienta et se mit à manger le poulet, et remplaçant les os dans le plat, il mit le couvercle dessus. Peu après, Newton entra, et après les compliments d'usage, il s'assit pour diner, mais voyant qu'il ne restait plus que les os de la volaille: "Je croyais ne pas avoir diné, dit-il avec un léger mouvement de surprise, mais je m'aperçois maintenant que je me trompais."

D'après une statistique, nous voyons qu'il y a aux Etats-Unis 6,000,000 de cultivateurs, 1,200,000 marchands, 2,700,000 mécaniciens, 2,600,000 hommes de profession, 43,000 hommes du clergé, 40,000 avocats, 126,822 professeurs, 62,000 docteurs, 2,000 acteurs, 5,000 journalistes, et 75,000 domestiques.

Nous accusons réception du prix d'abonnement pour une année à *La Culture*:

de MM. Is. Gravel, Ptre., La prairie.

L. A. Maréchal, Ptre., St. Jacques de l'Achigan.

L. S. Lévesque, P. U. A. N., D'Aillebout.

Arsène Roy, St. Michel de Bellechasse.

N. Giroux, Montréal.